



COMMUNIQUÉ

07 MAI 2024

Réorganisation de l'audiovisuel Non au passage en force !

C'est avec **sidération** que nous avons appris la volonté du gouvernement de **fusionner l'audiovisuel public** d'ici au 1^{er} janvier 2025.

Officiellement annoncé pour « renforcer le service public » et « pérenniser la part de TVA attribuée à son budget », ce projet porte un autre objectif qui a transpiré dans un rapport sénatorial paru en 2023 : **la réalisation de 10% d'économie** dans le fonctionnement du futur « grand audiovisuel public ».

Alors que le projet de loi doit être déposé en fin de mois et voté dans la foulée, les représentants du personnel n'ont, à ce jour, aucune idée de ce qu'il contient, le ministère ayant **refusé toute entrevue avec les organisations syndicales**.

Si l'UNSA RADIO FRANCE est ouverte à toute opportunité de renforcement du service public de l'audiovisuel, nous dénonçons ce qui s'apparente aujourd'hui à **un véritable coup de force anti-démocratique**.

Pour l'UNSA, la fusion c'est non !

Le renforcement de l'audiovisuel public ne peut passer par une opération de « fusion-absorption » de sa branche radio par sa branche télé.

Si réorganisation il doit y avoir, elle doit **garantir le maintien de la pluralité des médias et des modes de création/production audiovisuelle**.

Les salariés ne paieront pas la note !

Pour l'UNSA, les salariés de RADIO FRANCE ne doivent pas devenir la variable d'ajustement des 10% d'économies que compte faire le gouvernement dans cette opération.

Nous demandons, pour les années à venir :

- le maintien **des emplois**,
- le maintien et l'évolution **des rémunérations**,
- le maintien du **budget global** de l'audiovisuel public et de RADIO FRANCE dans le cadre d'un projet de financement pluriannuel.

Démocratie, transparence, négociation

Pour mettre fin au coup de force anti-démocratique que représente cette opération, l'UNSA RADIO FRANCE demande que :

- le **projet de loi** soit **communiqué sans délai** aux représentants du personnel,
- les organisations syndicales soient reçues par le ministère afin de **rétablir immédiatement le dialogue social**.

Face au passage en force du gouvernement
l'UNSA RADIO FRANCE appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser
les 23 et 24 mai prochains